

I. Informations sur AI Securicash

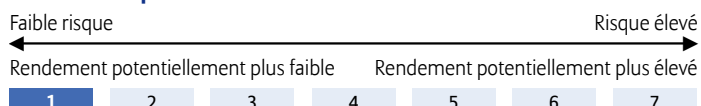
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Invest et Plan for Life +. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Allianz Securicash SRI**.

La politique d'investissement du FCP vise à offrir une performance proche de l'indice EONIA. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le FCP pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion financière et le FCP verrait sa valeur baisser de manière structurelle.

Classe de risque



Période de détention recommandée

3 mois

Date de création

17/03/2014

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Le fonds présente un niveau de risque faible dû à ses investissements composés, en majorité, d'instruments du marché monétaire de l'Union Européenne, libellés en euros, de durée de vie inférieure à 3 mois et de haute qualité.

Performance (%)¹

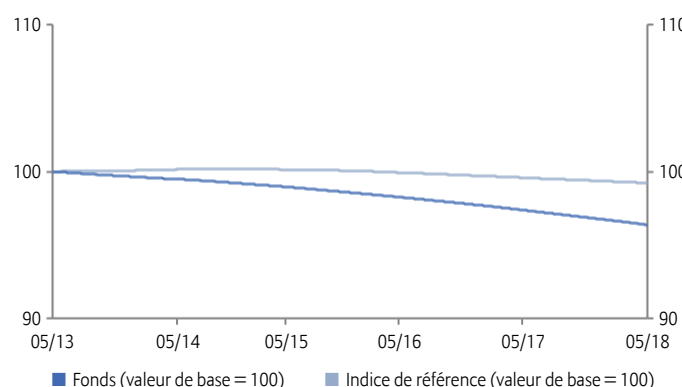
	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	-0,51	-0,10	-0,31	-0,61	-1,07	-1,51	-0,51	–	–	–	–	-0,60	0,00	-0,61	9,80 €
Indice de référence	-0,15	-0,03	-0,09	-0,18	-0,36	-0,91	-0,31	–	–	–	–	-0,11	-0,32	-0,36	

II. Informations sur ALLIANZ SECURICASH SRI

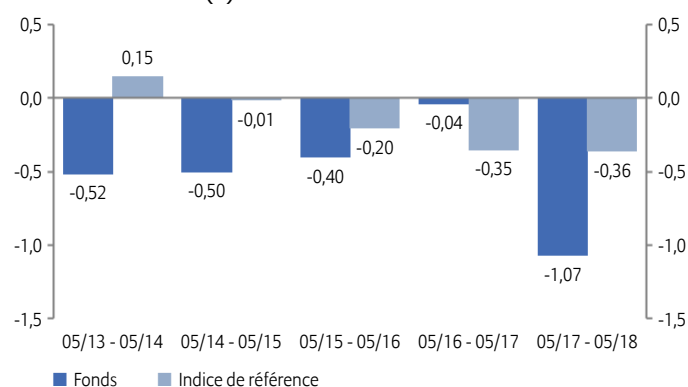
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014
Fonds	-3,63	-0,74	-0,58	-0,50
Indice de référence	-0,78	-0,16	0,09	0,10

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²

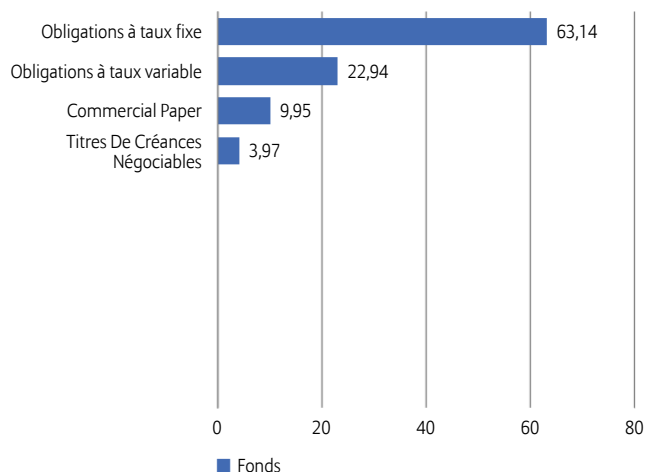


Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-0,57	-0,58
Alpha (%)	-0,04	-0,05
Bêta	1,41	0,95
Coefficient de corrélation	0,80	0,89
Ratio d'information	-19,89	-20,23
Ratio de Sharpe	-12,64	-9,39
Ratio de Treynor	0,00	-0,01
Tracking error (%)	0,03	0,03
Volatilité (%)	0,04	0,06

Structure du portefeuille

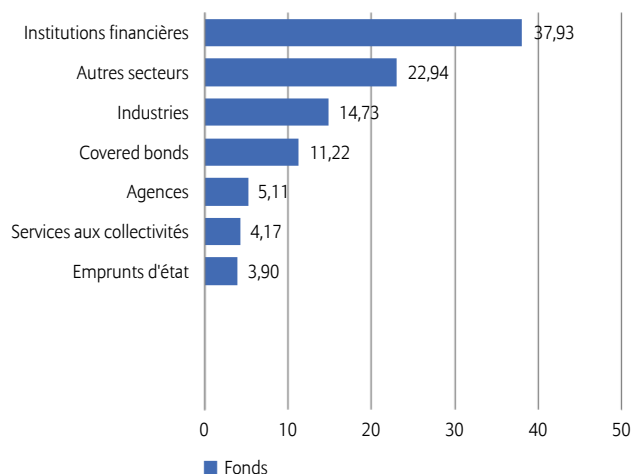
Répartition par classe d'actif (%)



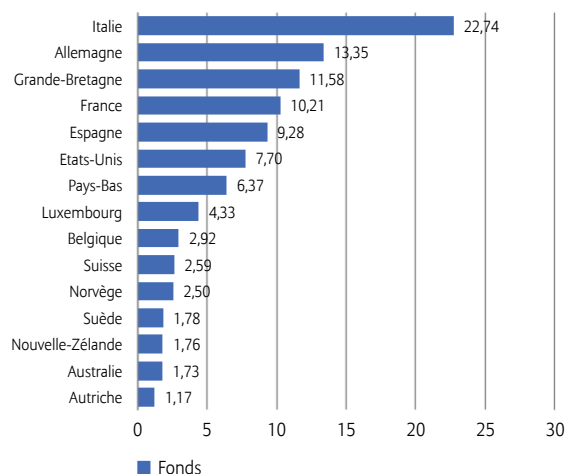
Principaux titres (en % de la VM et hors liquidités & Repo)

INTESA SANPAOLO SPA	4,70
ENEL FINANCE INTERNA	3,77
PURPLE PROTECTED	3,77
DAIMLER AG	3,59
ITALIAN REPUBLIC	3,40
BMW FINANCE NV	3,36
POSTE ITALIANE	2,76
ING SELECTIS SICAV	2,72
BARCLAYS BANK PLC	2,72
Total	30,79

Répartition sectorielle (%)



Répartition géographique (%)



Opportunités

- + Un placement court terme peu risqué qui présente historiquement une faible volatilité et un univers d'investissement de notation minimum A-2 de la Communauté européenne.
- + La sélection de titres du marché monétaire en euros repose sur la prise en compte de critères financiers et de critères d'investissements socialement responsables.
- + La stratégie de gestion a pour but de limiter l'exposition du fonds au risque de taux et au risque de crédit.

Risques

- Risque de crédit : si l'émetteur fait défaut, le coupon et/ou le nominal des actifs risque de ne pas être intégralement payé, leur valeur baissant, celle de l'OPC s'en trouve diminuée.
- Risque sectoriel de taux : l'univers de taux étant très large, certains segments sont plus volatils que d'autres.
- En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et celui-ci verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	EONIA
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Date de création	09/06/2003



Gestionnaire de fonds

Vincent Tarantino
(depuis le 10/06/2003)

Commentaire du gestionnaire

Bien qu'on observe un re-pricing généralisé des actifs risqués depuis le début de l'année, la volatilité qu'a connu les marchés financiers sur le mois de mai surprend par sa vigueur. La principale raison est d'ordre politique tant aux Etats-Unis qu'en Europe.

Aux Etats-Unis, les annonces et autres déclarations de Donald Trump (retrait sur l'accord Iranien, droits de douane sur l'importation d'acier, le conflit avec la Chine...) inquiètent les marchés qui craignent que cette politique protectionniste impacte la croissance mondiale. Par exemple, après l'annonce du retrait des Etats-Unis sur l'accord nucléaire Iranien, le baril de Brent a fortement augmenté pour atteindre les 80 dollars avant de revenir à 77 dollars en fin de mois.

En zone euro, les inquiétudes viennent d'Italie. La proposition d'un ministre des finances eurosceptique, refusé par le président, a mis le feu sur les marchés faisant resurgir les craintes de la crise de 2011-2012. Un nouveau gouvernement a finalement été proposé évitant ainsi de nouvelles élections. Les incertitudes devraient néanmoins perdurer compte tenu du programme axé sur une augmentation importante des dépenses budgétaires. Ainsi, sur la dette souveraine Italienne à 2 ans, les tensions caractérisées par le spread entre l'Italie et l'Allemagne sont passées de 26 points de base en début de mois à plus de 350 points de base le 29/05.

Concernant la politique monétaire il n'y a pas eu de surprise. La banque centrale américaine a maintenu ces taux 'Fed Funds' inchangés. La croissance américaine est robuste et les marchés anticipent une prochaine hausse lors de la prochaine réunion du comité fédéral de l'open market (CFOM).

Sur le marché monétaire, l'Eonia est resté stable fixant en moyenne à 36 points de base sur le mois.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Invest doit être au moins égal à 6.200 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. Les versements planifiés sur le contrat Plan for Life + doit être au moins égal à 600 euros par an, 300 euros par semestre, 150 euros par trimestre ou 50 euros par mois. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, France Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 3, boulevard des Italiens – F-75113 Paris Cedex 02, France – Tél. : +33 1 73 05 73 05. www.allianzgi.com



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance